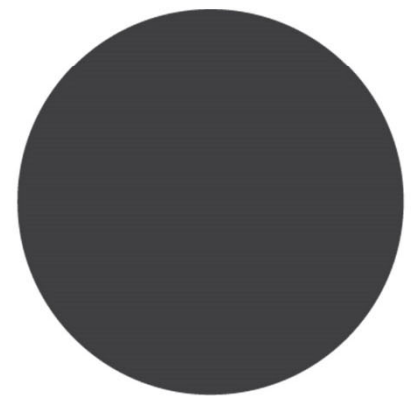


Stratégie de gestion des données de recherche

Adopté par le comité de la direction générale le 14 février 2023



Préambule

À titre d'établissement postsecondaire admissible à l'administration des subventions de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux, le Collège Lionel-Groulx se dote, conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*¹, d'une stratégie de gestion des données de recherche. Cette stratégie, pour laquelle nous considérons le volume de recherche dans notre institution, ainsi que la taille de notre établissement, vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont valorisées.

Nous préconisons une approche axée sur la sensibilisation, la valorisation et l'entraide. En ce sens, elle repose sur des actions concrètes et prend essentiellement une forme collaborative. La présente stratégie vise à faire face aux défis relatifs à la gestion des données de recherche. Celle-ci s'adresse aux chercheuses et chercheurs, ainsi qu'à toute personne impliquée dans les dossiers de recherche et dans la conduite responsable de la recherche au sein du Collège.

1. Principes directeurs

Les actions de la présente stratégie de gestion des données de recherche sont orientées par trois principes directeurs.

1.1. La reconnaissance de l'importance des données de recherche

Les données de recherche constituent des éléments déterminants dans le processus de la démarche scientifique. Ces données permettent de faire progresser le savoir et de produire de nouvelles connaissances. Dans une perspective de transparence, de saine utilisation des fonds publics et de réutilisation des données, il importe que les données puissent faire l'objet d'une gestion efficace et structurée.

1.2. La formation et la sensibilisation

Comme établissement postsecondaire menant des activités de recherche, nous tenons à former le personnel, les équipes de recherche et la communauté étudiante à l'importance de la gestion des données de recherche de même qu'aux principes de conduite responsable s'y rattachant.

1.3. L'évolution des pratiques

La progression des milieux scientifique, technologique et informatique, ainsi que l'évolution du cadre juridique, politique et social, engendre de constantes modifications dans les pratiques relatives à la recherche et à la gestion des données de recherche. C'est pourquoi le Collège souhaite adopter des principes et des procédures à jour et en adéquation avec l'évolution du milieu de la recherche et de la gestion des données de recherche.

¹ [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche - Science.gc.ca \(ic.gc.ca\)](https://www.science.gc.ca/1.101)

2. Composantes de la stratégie de gestion des données de recherche

La stratégie de gestion des données de recherche que nous préconisons comprend quatre principales composantes : la sensibilisation et l'accompagnement, l'officialisation et l'uniformisation des pratiques, la formation ainsi que l'évaluation continue des pratiques institutionnelles.

2.1. Sensibilisation et accompagnement

Le Collège fait de la sensibilisation et de l'accompagnement l'une des pierres angulaires de sa stratégie de gestion des données de recherche. Nous sommes d'avis que la sensibilisation est préférable à la coercition et qu'elle constitue une façon efficace d'intéresser la communauté de la recherche à l'importance de la gestion des données. Afin de sensibiliser la communauté à cette importance, nous misons non seulement sur des alliés influents, mais également sur une communication et une diffusion efficace de l'information sur notre stratégie.

2.1.1. Bureau de la recherche

Étant donné ses connaissances accrues en matière de recherche collégiale, le Bureau de la recherche de notre établissement représente un acteur important pour sensibiliser et accompagner la communauté de recherche relativement à la gestion des données de recherche. Les personnes-ressources de ce service peuvent diffuser des informations à jour concernant les pratiques établies en cette matière. Elles peuvent également formuler des conseils techniques spécialisés, par exemple sur les dépôts institutionnels à utiliser, sur le format des données à privilégier ou sur la durée de leur conservation. Elles sont impliquées dans l'accompagnement de la communauté de recherche et proposent des activités de formation.

2.1.2. Communication

Le Collège dispose d'un canal de communication spécifique à la recherche. Mis à jour sur une base ponctuelle, il est destiné à notre communauté de recherche. Il contient notamment des informations relatives au milieu de la recherche, aux opportunités de financement de même que des informations réglementaires. Cet outil de communication est utilisé pour rejoindre et sensibiliser la communauté de recherche en matière de gestion de données de recherche.

❖ Diffusion de la stratégie et des autres politiques relatives à la recherche

La présente stratégie de gestion des données de recherche est donc diffusée de manière ponctuelle via notre canal de communication relatif à la recherche.

En plus de faire connaître la présente stratégie, cela permet de sensibiliser la communauté à l'importance de la gestion des données de recherche, et ce, en lien avec la politique institutionnelle de la recherche.

2.2. Officialisation et uniformisation des pratiques

Une stratégie de gestion des données de recherche cohérente requiert que les pratiques en cette matière puissent être officialisées et uniformisées. Sur ce plan, notre stratégie repose sur des orientations précises.

2.2.1. Officialisation des pratiques

Le Collège s'est doté d'une politique institutionnelle de la recherche. Cette politique, mise à jour régulièrement, s'arrime à celles des trois organismes subventionnaires fédéraux. Dans cette perspective, nous misons sur une stratégie de gestion des données de recherche qui consiste à faire connaître davantage, et en continu, cette politique auprès de la communauté de recherche du Collège².

2.2.2. Uniformisation des pratiques

Afin de pouvoir assurer une saine gestion des données de recherche, il importe d'uniformiser les pratiques relatives aux plans de gestion des données et au dépôt des données sur une plateforme numérique. En ce sens, dès la mise en application de la présente stratégie, les équipes de recherche devront élaborer un plan de gestion des données de recherche en utilisant des modèles et des gabarits reconnus et devront joindre ce dernier à leur demande de subvention lorsque nécessaire.

Ce plan de gestion de données considère la nature des données qui seront recueillies, conservées et stockées, et ce, en relation avec les questions de confidentialité et de brevets de propriété intellectuelle. À la fin du projet, les équipes de recherche devront déposer leurs données dans un dépôt de données de recherche déterminé par l'établissement. Lors de la réalisation de cette étape, elles devront contacter le Bureau de la recherche pour établir les modalités de dépôt de ces données.

2.3. Formation

Pour demeurer à jour sur le plan des pratiques exemplaires et établies, il importe que le personnel impliqué dans la gestion des données de recherche puisse se former de manière continue. C'est pourquoi notre stratégie repose sur des orientations spécifiques en matière de formation.

2.3.1. Formation des équipes de recherche

Les équipes de recherche sont au cœur de la gestion des données de recherche. Il est donc important qu'elles puissent recevoir des formations relatives à la gestion des données de recherche, et ce, nonobstant leur niveau d'expérience en recherche. Cette approche est également valide pour les étudiantes-chercheuses et les étudiants-chercheurs qui participent à des travaux de recherche. Le Collège entend ainsi offrir des activités de formation portant sur ce thème à l'ensemble de sa communauté de recherche. Ces activités peuvent être dispensées par différents intervenants, autant à l'interne qu'à l'externe, et être constituées de vidéos, de webinaires ou de conférences. Le Bureau de la recherche s'assure également de tenir la communauté à jour sur les pratiques établies et sur les nouvelles exigences en matière de gestion des données de recherche.

2.3.2. Infrastructure de la gestion des données de recherche

Le Bureau de la recherche est un acteur clé pour effectuer un transfert d'informations et d'expertises. Par conséquent, il se tient à jour en matière de gestion des données de recherche par le biais des bibliothèques collégiales et universitaires ou par le biais de centres spécialisés, comme Portage ou le Centre de documentation collégial.

² L'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

2.3.3. Milieu de la recherche et communauté de pratique

Le Collège participe activement aux formations dispensées, entre autres, par le milieu collégial et par le milieu universitaire. La Fédération des cégeps et l'Association pour la recherche au collégial constituent des regroupements dont les travaux et réflexions en matière de gestion de données de recherche sont suivis de près. La collaboration peut prendre la forme de formations ou de partage d'outils.

2.4. Évaluation continue de la capacité et des pratiques institutionnelles

Finalement, la stratégie de gestion des données de recherche du Collège repose sur une évaluation continue de ses pratiques et sur un regard constant sur ses capacités institutionnelles. C'est ce qui explique les orientations tout aussi spécifiques qui nous ont guidés à cet égard.

2.4.1. Évaluation de la capacité institutionnelle

Comme il est mentionné dans la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*,³ le contexte unique de notre Collège, sa taille, le volume d'activités ainsi que les ressources affectées à la recherche, doivent être reflétés dans sa stratégie de gestion des données. Dans cette perspective, par l'entremise du Bureau de la recherche, nous veillons à évaluer sa capacité institutionnelle à mettre en œuvre sa stratégie, et ce, de manière régulière. Le cas échéant, des changements seront apportés pour bonifier ou modifier la stratégie de gestion des données pour pallier les problématiques.

2.4.2. Évaluation continue des pratiques

Le Bureau de la recherche autoévalue de manière continue les pratiques en matière de gestion de données de recherche. Cette évaluation comprend la stratégie de gestion des données elle-même ainsi que les processus qui la soutiennent. L'objectif est de veiller à ce que le processus soit le plus efficace possible, tout en se conformant aux normes et pratiques en vigueur.

³ [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche - Science.gc.ca \(ic.gc.ca\)](https://www.science.gc.ca/ic.gc.ca)

Annexe : Plan de mise en œuvre

Volet	Actions	Dates de début
Sensibilisation et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires • Service d'aide et d'accompagnement en rédaction de plans de gestion des données de recherche selon les normes attendues et les bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Automne 2023 • Hiver 2024
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du Bureau de la recherche à des activités de formation sur la gestion des données de recherche • Offre de formations à la communauté de recherche sur les plans et la gestion de données de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Automne 2022 • Automne 2024
Officialisation et uniformisation des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de la politique institutionnelle de la recherche • Accompagnement des équipes de recherche dans le processus de dépôt des données de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Hiver 2022 • Automne 2025
Évaluation continue des pratiques et des capacités institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des pratiques et des normes en matière de gestion des données de recherche • Évaluation du processus d'accompagnement en matière de gestion des données de recherche et modifications, le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> • Hiver 2025 • Hiver 2025
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation globale des besoins en matière de gestion des données de recherche (ressources humaines, formations, outils, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Hiver 2023

Personnes à contacter
Bureau de la recherche
 Local D-113
recherche@clg.qc.ca